

2020/2021

ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ENFANCE 4-10 ans / PASSERELLE 10-12 ans

CPB Blosne
Pôle Savary / Pôle Landrel



© CPB Blosne Landrel - Ne pas jeter sur la voie publique



Cercle Paul Bert Blosne

Pôle Savary - 4 rue d'Andorre - 35200 RENNES

02 99 51 14 16 - savary@cerclepaulbert.asso.fr

Pôle Landrel - 10 Chemin du Landrel - 35200 RENNES

02 99 32 32 10 - landrel@cerclepaulbert.asso.fr

TARIFS

ENFANCE (4-10 ans)

ADHESION CPB = 25 € / enfant / an

Tarif 1/2 journée, journée, forfait (supplément pour les activités)

	1/2 JOURNEE	JOURNEE (mercredis uniquement à Savary)	Forfait Mercredis		Forfait Vacances	
			Forfait ANNUEL 1/2 journée	Forfait ANNUEL Journée	Forfait SEMAINE	Forfait ANNUEL
T6 QF > 2000 €	9 €	12,50 €	155 €	218 €	50 €	400 €
T5 QF entre 1601 et 2000 €	8 €	12 €	140 €	210 €	40 €	350 €
T4 QF entre 1201 et 1600 €	6 €	9 €	105 €	155 €	36 €	250 €
T3 QF entre 901 et 1200 €	4 €	6,50 €	70 €	105 €	23 €	175 €
T2 QF entre 600 et 900 €	3,50 €	4 €	61 €	70 €	15 €	110 €
T1 QF < 600 €	2,80 €	3 €	49 €	52 €	10 €	85 €

PASSERELLE (10-12 ANS) CM2-6ème-5ème

COTISATION à la Passerelle = 3,50 € / enfant / an

Tarif 1/2 journée, journée, forfait (supplément pour les activités)

	T1	T2	T3	T4	T5	T6
1/2 Journée	1 €	2 €	2,50 €	3 €	4 €	4,50 €
Journée	2,50 €	3 €	4,50 €	5 €	6,50 €	8 €
Forfait Mercredis	49 €	61 €	70 €	105 €	140 €	155 €
Forfait SEMAINE Vacances	10 €	13 €	19 €	22 €	30 €	35 €

HORAIRES

ENFANCE - Mercredis Pôle SAVARY

8h30 - 10h : accueil des enfants
10h : activités
12h - 13h30 : repas possible sur place
13h30 - 14h : accueil des enfants
17h - 18h30 : départ échelonné des enfants

ENFANCE - Mercredis Pôle LANDREL

12h - 13h30 : repas possible sur place
13h30 - 14h : accueil des enfants
17h - 18h30 : départ échelonné des enfants

ENFANCE - Vacances scolaires Pôles SAVARY et LANDREL

8h30 - 10h : accueil des enfants
10h : activités
12h - 13h30 : repas possible sur place
13h30 - 14h : accueil des enfants
17h - 18h30 : départ échelonné des enfants

PASSERELLE - Mercredis

13h15 - 13h30 : accueil des jeunes à Savary et départ à 13h30 pour le Landrel (métro carte Korrigo ou ticket obligatoire A/R)
13h45 - 14h : accueil des jeunes au Landrel
14h - 17h15 : activité
17h15 : fin des activités et départ du Landrel
17h30 : retour des jeunes vers Savary

PASSERELLE - Vacances scolaires

Stages multi-activités de 2 à 5 jours consécutifs.
Journée type : 9h15 - 9h45 : arrivée des jeunes – horaire et lieu d'accueil selon programme
10h - 12h30 : activité
12h30 - 14h : repas sur place
14h - 17h : activité
17h - 17h30 : départ des jeunes

Engagement des familles

L'inscription de votre enfant vous engage :

- à avoir pris connaissance et **accepter sans restriction aucune** le fonctionnement de l'accueil de loisir.
- à nous prévenir **par écrit** de tout changement concernant les horaires de départ ou les personnes venant chercher votre enfant ou toute autre information.
- L'inscription annuelle de votre enfant à notre Accueil de loisirs ne lui réserve pas systématiquement une place aux activités. **Pour chaque mercredi et période de vacances**, il vous appartient, en tant que responsable légal, de l'inscrire lors des permanences d'inscriptions *, le rendant ainsi prioritaire.

* **Les dates de permanences d'inscription et les programmes** sont régulièrement actualisés et disponibles dans les locaux et sur le site internet du CPB (www.cerclepaulbert.asso.fr). Ils ne vous seront envoyés ni par courrier ni par mail. Les coûts d'adhésion, forfaits, journées, sorties, **sont à régler à l'inscription.**

En cas de désistement, vous vous engagez à prévenir l'accueil de loisirs, au moins 24h à l'avance, sous peine de facturation. Les activités nécessitant une réservation auprès d'un prestataire extérieur ne pourront vous être remboursées. Pour toute absence pour raison médicale, un justificatif médical sera demandé.

- Vous bénéficiez d'un tarif adapté à votre Quotient Familial. Tout changement concernant votre situation CAF doit nous être signalé afin de réajuster votre tarif dans l'année, exceptés les Forfaits Annuels.
- à ne pas fournir de goûter à votre enfant, celui-ci étant fourni par le CPB aux enfants de l'ALSH Enfance.
- à venir chercher votre enfant à la fin des activités en soirée. *L'équipe d'animation décline toute responsabilité au cas où le responsable légal ne vient pas chercher son enfant. Les animateurs ne reconduiront pas les jeunes à domicile.*
- à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'accueil de loisirs, afin de ne pas perturber le fonctionnement. Tout retard à la fermeture de l'accueil de loisirs, sera facturé **3 € / enfant.**
- L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de biens appartenant à l'adhérent.